

Lettre Infos du SNUipp-FSU 66 du jeudi 17 novembre 2022

Sommaire :

- Elections professionnelles
- Mobilisation pour les salaires
- Education prioritaire
- Changer de département
- Les RIS du SNUipp-FSU 66
- Infos administratives
- Adhérer au SNUipp-FSU



Elections professionnelles 2022

Élections professionnelles
de la fonction publique
du 1^{er} au 8 décembre 2022

Du 1^{er} au 8 décembre, vous aurez à désigner vos représentants pour les 4 années à venir.

Le vote se fera à partir du portail élection.

Étape 1, dès maintenant : ouvrir son espace électeur.

Comment faire : nous avons reçu un mail le 13 octobre dans nos boîtes professionnelles contenant un lien d'accès. Si vous ne le retrouvez pas, [se connecter ici](#).

Étape 2 : la notice de vote. Ce document contient un code personnel qui nous permettra de voter. Selon le poste occupé, la réception de cette notice est différente.

Voici ce que le ministère a prévu :

RASED : envoi dans les circonscriptions

AESH : envoi au PIAL

Brigades : envoi pour celles et ceux affecté-es à l'année, dans l'école du remplacement. Pas d'envoi pour les autres ; elles et ils devront demander leur code sur le portail élection à partir du 1^{er} décembre.

Congés maternité, CLM, CLD : envoi au domicile

Nous sommes intervenus auprès de la DSDEN pour demander que les notices de vote soient envoyées aux collègues de RASED dans leur école de rattachement. Nous avons aussi dénoncé le fait que les brigades ne reçoivent pas de notice de vote, au moins dans leur école de rattachement.

Voici le mail envoyé :

Les collègues de RASED ont reçu leur notice de vote dans leur circonscription, ce qui est prévu par la réglementation. Les pratiques sont variables d'un département à l'autre quant au traitement de ces notices de vote.

Nous vous demandons de bien vouloir envoyer ces notices de vote aux écoles de rattachement des collègues de RASED. Dès réception, ces collègues vous enverraient un mail depuis leur messagerie professionnelle pour en accuser réception. Sans mail reçu, vous pourriez annuler leur notice de vote.

Nous profitons de ce mail pour dénoncer le fait que les collègues brigades ne reçoivent aucune notice de vote.

[Retrouvez ici notre deuxième vidéo sur la revalorisation de 300 €.](#)

Voter pour le SNUipp-FSU 66, c'est renforcer le syndicat majoritaire qui vous défend dans les instances et qui sait aussi mobiliser !

Dans l'action pour les salaires !



Ce mercredi 16 novembre marque la fin de la phase de concertations avec le ministère sur les salaires des personnels de l'Éducation nationale.

Présent à la table des discussions en tant que premier syndicat des personnels dans le 1er degré, le SNUipp-FSU estime que le budget alloué à la revalorisation et les premières annonces du ministère ne reflètent pas la demande de la profession.

Il dépose sur le bureau du ministre plus de 46 000 signatures des personnels enseignants et AESH réclamant une première étape de revalorisation immédiate de 300 € nets mensuels, pour toutes et tous, sans contrepartie.

Un happening de mobilisation : plus de 46 000 signatures sur le bureau du ministre

Ce mercredi 16 novembre, à l'occasion d'un happening à proximité du ministère, le SNUipp-FSU a interpellé le ministre de l'éducation nationale sur le déclassé salarial de la profession enseignante et le manque de reconnaissance salariale des AESH. Le SNUipp-FSU réclame au travers d'une pétition une revalorisation immédiate de 300 € nets mensuels, pour toutes et tous, sans contrepartie. Lancée mi-octobre, cette pétition a récolté plus de 46 000 signatures en moins d'un mois.

☞ [Lire la suite de l'article ici](#)

☞ [Visionnez la deuxième vidéo de campagne du SNUipp-FSU 66 sur cet événement, avec notre représentant sur place !](#)

: le SNUipp-FSU 66 était au ministère pour exiger 300 euros pour toutes et tous.



Education prioritaire, quel devenir ? Enjeux et propositions

La FSU organise une soirée d'analyse avec des chercheurs, des parents et des enseignants pour comprendre les transformations en cours et déterminer les priorités pour agir.

**Jeudi 17 novembre
18h00 – 19h30**

Le gouvernement renonce progressivement à l'Éducation prioritaire, au profit des logiques contractuelles. Il prévoit des contrats locaux, et un fond d'innovation ouvert à tous, déconstruisant toute logique nationale, mais aussi toute approche fondée sur des critères sociaux.

En présence de Jean-Yves Rochex, professeur des universités à Paris 8, d'associations spécialistes (OZP), de fédération de parent d'élèves (FCPE), d'élue (Maire de Malakoff) et de responsables départementaux et nationaux des syndicats de la FSU.

☞ [Lien d'inscription à ce webinaire ici](#)

Changer de département



Vous souhaitez quitter le département ? Vous devez formuler une demande de changement de département.

Cette demande fait l'objet de deux opérations administratives : les permutations et mutations informatisées en novembre-décembre d'une part, et les mutations manuelles en mai-juin d'autre part (inéat - exéat).

Le SNUipp-FSU 66 vous propose un dossier e-permutation avec tous les outils nécessaires aux échanges avec vos délégués du personnel.

Le suivi de votre dossier par les délégués du personnel reste indispensable à la transparence et l'équité des opérations de permutations ! N'hésitez pas à nous contacter !

Sur notre site dédié : le calendrier, le barème expliqué, les règles en détail, un calculateur de barème, ...

☞ [Pour accéder à notre site Internet dédié aux permutations nationales, c'est ici !](#)

Les Réunions d'Infos Syndicales du SNUipp-FSU 66



**VENEZ VOUS INFORMER,
ÉCHANGER, DÉBATTRE...**

ENSEMBLE, FAISONS
VIVRE NOS DROITS



Retrouvez toutes les explications sur la participation aux RIS sur notre site Internet en cliquant [ici](#).

Après les réunions déjà organisées à Elne, Thuir, Canohès (spéciale retraites), Perpignan V. Hugo et L. Massé, Rivesaltes et Prades, participez aux RIS suivantes :

- Mardi 8 novembre à partir de 17h30 : *Prades, école élémentaire Jean Clerc*
- Jeudi 17 novembre à partir de 17h30 : *Cabestany, centre culturel Jean Ferrat*

- Jeudi 17 novembre à partir de 17h30, spéciale RASED : *Canet, école Pierre et Marie Curie*
- Mardi 22 novembre à partir de 17h30 : *Toulouges, salle de cinéma à côté de l'école élémentaire J. Jaurès*
- Mardi 22 novembre à partir de 17h30 : *Argelès, école élémentaire Curie Pasteur*
- Jeudi 24 novembre à partir de 17h30 : *Céret, école maternelle Joan Miró*
- Mardi 29 novembre à partir de 17h30 : *Perpignan, école élémentaire Vertefeuille*

Les informations administratives



Mise à disposition de la Polynésie française des personnels enseignants du 1er degré spécialisés pour la rentrée d'août 2023

Attention ! Dossier à télécharger et à déposer en ligne **du 15 novembre 2022 au 2 décembre 2022 minuit**, heure de Paris, après l'avoir fait viser par l'IEN et le DASEN. [Infos sur le B.O ici.](#)

Circulaire habilitation bilingue catalan pour le mouvement de la rentrée 2023

La note de service est parue, avec la fiche de candidature à transmettre à son IEN pour le 2 décembre 2022 !

[Tous les documents sont à télécharger sur notre site Internet ici.](#)

Permutations nationales

Vœux du 16 novembre au 7 décembre. Attention, dispositions particulières pour les demandes au titre du handicap. [Plus d'infos ici.](#)

Cumul d'activités

La note de service et le dossier de demande sont à retrouver sur notre site Internet [en cliquant ici.](#)

Forfait mobilité durable

La circulaire n'est toujours pas parue. Nous avons relancé les services de la DSDEN à ce sujet.

Vous pouvez d'ores et déjà préparer votre demande.

Adhérer au SNUipp-FSU 66 dès maintenant



- Parce qu'un jour, les collègues du SNUipp-FSU 66 vous ont donné **une info**, un conseil, **vous ont accompagné.e** lors **d'une audience**, ont soutenu **vos démarches** auprès de l'administration.

- Et parce qu'un jour, **d'autres collègues** en auront peut-être besoin.

- Parce que **vos représentant.e.s du SNUipp-FSU 66** sont des collègues qui partagent les mêmes interrogations que vous.

- Parce que vous pensez que le SNUipp-FSU 66 a besoin d'être renforcé pour **défendre le service public d'éducation** en toute indépendance grâce aux seules cotisations de ses adhérent.e.s.

- Parce que le SNUipp-FSU, c'est un syndicalisme de **propositions** mais aussi qui sait **(se)mobiliser**.

- Parce que comme d'autres droits, **le droit syndical** n'est jamais définitivement acquis et qu'il mérite d'être préservé.

Parce que vous pensez qu'ensemble on est plus forts, rejoignez-nous !

Pour enlever dès maintenant une tâche de la liste des choses à faire à la rentrée, adhérez dès maintenant au SNUipp-FSU 66 pour 2022/2023 !

Plus nombreux et nombreuses, plus fort.es ! **Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !**

Je renforce le collectif du premier syndicat des écoles au niveau national ainsi que dans les Pyrénées-Orientales !

[☞ Pour ces raisons et bien d'autres, rejoignez le SNUipp-FSU 66 pour 2022-2023 !](#)

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le **SNUipp-FSU 66**, c'est une équipe de 10 militant-es, collègues enseignant.es dans le département et en Andorre, déchargé-es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force du **SNUipp-FSU 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

[Je me syndique](#) [← ICI](#)



*Je
vote*

Pour nous suivre et nous contacter:

E-mail : snu66@snuipp.fr

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national : SNUipp-FSU National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](#)  [@snuipp66](#)  [SNUipp-FSU 66](#)

[Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquiez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD